

Gilles GRANEREAU *

Rendez-nous le gourbet !

Résumé : Le gourbet est cette graminée qui fixe, et que l'on utilise pour fixer les dunes littorales. Cette plante était employée par les Landais depuis plusieurs siècles, qui ne connaissaient que cette dénomination « gourbet ». De même, la gigantesque opération de fixation des dunes du littoral aquitain (mais aussi plus au nord) a contribué à l'essor de ce fabuleux outil végétal que constitue la plante. Plus récemment, pour d'obscures raisons, ce nom a disparu du langage au profit de celui d'oyat, dont l'usage originel est beaucoup plus nordique. Du fait de l'antériorité du Sud-Ouest en matière de fixation des sables et d'emploi du gourbet, cet article constitue un réquisitoire pour l'adoption systématique du mot gourbet dans notre langage. Un juste retour aux sources.

Mots-clés : gourbet, oyat, dunes, littoral.

Si ce titre peut sembler quelque peu provocateur, c'est que l'Histoire nous a enseigné que des termes du langage commun – peut-être trop commun pour certains ? - ont été abandonnés au profit de mots plus « corrects » car employés par des « tribus » jugées mieux-pensantes. Ce phénomène n'est pas nouveau, mais peut avoir des effets pervers susceptibles d'amener à faire disparaître un terme usité couramment durant des siècles. Est-ce un problème ? Pas toujours, mais lorsque le terme concerné rappelle implicitement un volet majeur de l'histoire de notre région, voire de notre pays, cela conduit quelque part à la disparition de bribes de nos racines. Et cela constitue une contradiction surtout lorsque la culture moderne vient à se confronter aux traditions locales. C'est bien le cas de ce qui devrait être notre emblème du littoral, le Gourbet.

À tout seigneur, tout honneur...

Le seigneur Gourbet apparaît « officiellement » au XIV^e siècle ; Jean-Jacques Taillentou nous a communiqué une référence fort intéressante, puisqu'elle est inscrite dans le « *Livre des Établissements* », qui était alors le recueil des arrêtés municipaux de la ville de Bayonne des XIII^e et XIV^e siècles ⁽¹⁾. Il y est fait mention pour la date du 29 juillet 1307, que la ville de Bayonne « *fait défense absolue de faucher, tailler et transporter le gurbet* » depuis la Pointe jusqu'à la roche d'Igasc, proche de la Chambre d'Amour.

La citation appelle deux remarques : tout d'abord, l'orthographe du mot gurbet (sans « o »), que nous avons déjà entendue, prononcée par des « anciens » parlant gascon. Ensuite, la localisation de l'interdiction, qui court de la Pointe (au sud de Capbreton), jusqu'à la Chambre d'Amour (anciennement roche d'Igasc) : ceci prouve que l'embouchure de l'Adour ne se trouvait alors pas entre ces deux points, mais au nord de La Pointe (l'Adour aurait débouché à Vieux-Boucau (Le Plech) entre 1310 et 1578 d'après Saint-Geours).

Ce siècle, qui fut aussi celui qui marqua la fin de l'Optimum Médiéval ⁽²⁾, a connu le début de la Guerre de Cent Ans, l'arrivée de la Peste Noire, et pour terminer sur une note moins noire et quelque peu ironique, la découverte du gurbet pour fixer les sables...

Mais, Gourbet, qu'és aco ?

Nous y voilà ! Ce « fameux » gurbet est une plante de la famille des graminées, utilisée en particulier pour la fixation des sables sur le littoral ... par conséquent, depuis au moins le XIV^e siècle !

Le coin du botaniste

Le Gourbet est nommé différemment dans la littérature. Du point de vue scientifique, c'est *Ammophila arenaria* (L.) Link.1827, nommé chez Coste ⁽³⁾ Roseau des sables. Il décrit ainsi la plante :

- *Plante vivace de 50 cm à 1 mètre, glabrescente, à rhizomes longuement traçants,*

- *tige raide, dressée,*

- *feuilles longues, raides, enroulées-jonciformes, à pointe presque piquante,*

- *ligule très longue, bifide,*

- *panicule spiciforme, cylindrique, dense, longue de 10-25 cm, d'un blanc jaunâtre,*

- *épillets pédicellés, longs de 12 mm comprimés par le côté, à 1 seule fleur accompagnée d'un rudiment stérile et entourée de poils 2-3 fois plus courts qu'elle,*

- *glumes presque égales, carénées aiguës, dépassant un peu la fleur, - glumelles presque égales, l'inférieure bidentée-mucronée,*

- *3 étamines,*

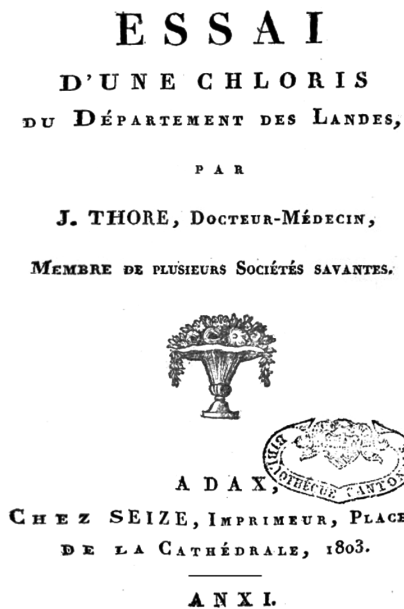
- *stigmates latéraux,*

- *caryopse glabre, oblong-cylindrique, sillonné sur la face interne.*

Sables du littoral de la Manche, de l'Océan, de la Méditerranée ; Corse. Répartition Europe ; Afrique et Amérique boréales. Floraison mai-juillet. Usages : Plante précieuse pour fixer les sables des dunes.

On peut rajouter qu'une graminée assez proche, le chiendent des sables, est nommée localement gurbettine. Ce chiendent aussi appelé agropyron, fixe efficacement les sables de haut de plage, et a été employé en plantation pour la première fois à Hossegor en 1987 (GRANEREAU, 1991, 2004).

La littérature nous donne des indications sur l'évolution de la terminologie. Au XIX^e siècle, nous retrouvons des auteurs connus, comme Thore (4). Dans son « *Essai d'une chloris...* », il évoque ainsi la plante : « *Cette espèce, connue sous le nom vulgaire de gourbet, est un des mille bienfaits de la providence. C'est par elle que sont fixés les sables des bords de la mer, qui, par leur empiètement successif, ruinent une foule de particuliers, et font disparaître des communes entières, telles que Mimizan, dont on n'aperçoit plus qu'une partie de l'église* ». Thore emploie le nom de Roseau des sables, classant l'espèce dans le genre *Arundo*, mais il respecte l'appellation locale. Nous pourrions noter que Thore situe bizarrement Magescq au niveau des « *sables mouvans des bords de la mer* » (Fig. 1).



30 TRIANDRIÉ DIGYNIE

pins, quand ils sont tourmentés par la famine.

ROSEAU, *arundo*. cal. 2-val. ; fleurettes entassées, entourées d'une laine, ou de poils soieus.

A... *Donax*, cultivé ; calices ; 5-flores ; panicule diffuse ; chaume frutescent.

Pro... La racine est douceâtre, dépurative, emménagogue. C'est un excellent adjuvant pour déterminer l'évacuation du lait ; nous disons adjuvant, parce qu'il n'est point de lactifuges proprement dits, et que les véritables anti-laiteux sont tous les médicamens qui augmentent l'action des vaisseaux sécrétoires, et que l'émonctoire le plus aisé est le canal intestinal.

A... *Phragmites*, vulgaire.

A... *Arenaria*, des sables. cal. 1-flore ; feuilles roulées, pointues et piquantes. (les sables mouvans des bords de la mer ; Vieux - Boucau, Magescq, etc., etc.)

N. B. Cette espèce, connue sous le nom vulgaire de *gourbet*, est un des mille bienfaits de la providence. C'est par elle que sont fixés les sables des bords de la mer, qui, par leur empiètement successif, ruinent une foule de particuliers, et font disparaître des communes entières, telles que Mimizan dont on n'aperçoit plus qu'une partie de l'église.

Fig. 1 : Fac-similé de l'ouvrage de Thore, et partie du texte relative au gourbet

De Lapasse (1905), évoque la Police des dunes au XIX^e siècle, et la nécessité de prendre des mesures pour protéger les végétaux car « *les habitants (...) coupaient ou brûlaient le gourbet* », afin de faire paître leurs troupeaux ou de favoriser les repousses tendres de la végétation.

Qu'il s'agisse du botaniste ou du juriste, le terme *gourbet* est alors connu et reconnu comme identifiant de cette graminée indispensable à la fixation des sables.

Jean-Henri Fabre (1881) (5), dans ses *Lectures sur la botanique* (Fig. 2), y dépeint le *gourbet* dans son contexte : «...le pin maritime, le genêt, et une graminée connue des botanistes sous le nom de *Psamma des sables* (*Psamma arenaria*)

et désignée, dans les landes, par le nom vulgaire de Gourbet. Cette graminée est un maigre roseau, atteignant au plus un mètre de hauteur, à feuilles d'un vert pâle, étroites, raides... ». Le savant explique l'utilité de cette plante pour retenir les sables, et comme préalable à la venue de toute autre végétation et du pin.

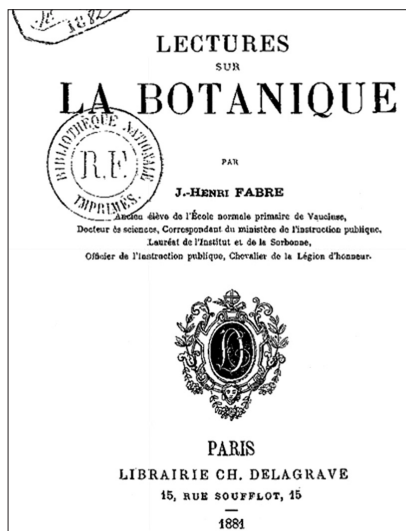


Fig. 2 : Fac-similé de la couverture de l'ouvrage de Fabre

En 1817, l'ingénieur Le Boulenger, chef du nouveau service des dunes dans le département des Landes, écrit un rapport descriptif sur le littoral landais et l'état de la fixation des sables (GRANEREAU, 2006) ; curieusement, il ne fait aucune allusion au gourbet. Ceci s'explique par le fait que l'utilisation du gourbet au cours de la grande opération de fixation des sables littoraux, n'est apparue qu'à partir de 1821, sous l'égide du successeur de Le Boulenger, Jean-Sébastien Goury ⁽⁶⁾.

En 1826, Deschamps ⁽⁷⁾ évoque la graminée en ces termes :

On trouve abondamment sur les dunes plates les plus voisines de la côte, une plante appelée gourbet (*elymus arenarius*) qui semble se plaire dans la région des vents salés. On sait que les Flamands et les Hollandais l'ont appliquée à la fixation des dunes de leurs côtes, qui ne peuvent être comparées pour la hauteur et l'étendue à celles du golfe de Gascogne. Il paraît qu'à l'aide du gourbet, le sieur Texoères, ancien notaire à Mimizan, aurait arrêté la marche d'une dune qui menaçait ce bourg.

Et il rajoute un renvoi à Thore (1811), où ce dernier évoque bien Texoères, notaire à Mimizan, mais propriétaire de l'ancienne église des Bénédictins (et il rajoute que l'église communale plus grande est ensablée). Deschamps emploie donc le terme gourbet, ce qui lève toute ambiguïté quant à l'usage courant fait du nom à l'époque. Mais on peut remarquer dans ce travail de l'ingénieur, qu'il n'est aucunement fait allu-

sion à celui qui, entre 1821 et 1829, utilisa à grande échelle le Gourbet, Jean-Sébastien Goury... Normal, car il existait une réelle rivalité politique et humaine entre les deux personnages (*Granereau* déjà cité, *Laforie* 2014). Mais Deschamps se trompe certainement sur le nom scientifique, puisque *Elymus arenarius* ⁽⁸⁾ correspond à l'Élyme des sables des côtes nordiques, aussi nommé grand oyat.

Les encyclopédies et dictionnaires apportent un témoignage de l'emploi du nom. Par exemple, le Littré ⁽⁹⁾ (éd. 1872-1877) donne la définition :

Gourbet. (gour-bè) s. m. Nom du roseau des sables dans le Médoc, où il sert à couvrir les chaumières.

SUPPLÉMENT AU DICTIONNAIRE

GOURBET. Ajoutez : Que les habitants du Porge [arrondissement de Bordeaux] ont, il y a vingt ans environ, ensemencé eux-mêmes sans succès deux dunes situées dans le quartier de Lauros ; qu'il ressort en outre de toutes les dépositions que l'unique plante accrue au pied et sur le flanc des dunes, connue dans le pays sous la dénomination de gourbet, servait habituellement à la nourriture des vaches et des chevaux, qui, après l'avoir consommée sur place, s'installaient sur le sommet de ces éminences de sable pour y chercher le repos et la fraîcheur. (Arrêt de la Cour d'appel de Bordeaux, 1^{ère} chambre, du 6 mai 1872, dans Gaz. des Trib. des 21 et 22 oct. 1872, p. 1033, 2e col).

Le gourbet est donc un terme employé sur le littoral du Sud-Ouest au XIX^e siècle. Mais quelle était son emprise régionale ? D'après ce que nous venons d'évoquer, le terme landais était aussi employé jusque dans le Médoc. Mais on le retrouve pourtant plus au nord : c'est De Vasselot de Régné (1878), inspecteur des forêts, qui y fait allusion en évoquant la plantation en quinconces « *d'aigrettes de gourbet* » sur les dunes de La Coubre.

Une citation trouvée sur Internet ⁽¹⁰⁾ nous emmène en Méditerranée, sous la plume d'Alexandre Arnoux ⁽¹¹⁾ : « *La bise harcelait les plantes mesquines, à racines quémandeuses, entêtées, qui fixent le sable, les gourbets, je crois* ». Tirée de l'un de ses livres *Rhône, mon fleuve*, la citation montre que le terme était connu en d'autres lieux que le Sud-Ouest.

Ceux qui ont œuvré pour cette œuvre titanesque que fut l'opération de fixation des dunes littorales (1801-1868) ont tous employé le mot gourbet. Même avant Brémontier, une certaine harmonie régnait, dénotant ainsi que l'usage était commandé par le terrain, par les « locaux ». Et ceci confirme bien que ceux qui ont mis en œuvre les méthodes (les conducteurs de travaux), étaient à l'origine de la conservation du mot, hérité du patrimoine local.

Les techniques de fixation des dunes à l'aide du gourbet sont originaires des Landes, et il serait logique que les Landais revendiquent la

reconnaissance comme nom français de *Ammophila arenaria*, celui de Gourbet. Sans exclusivité, puisque le terme oyat est lui plutôt utilisé sur les côtes nordiques, mais sans ambiguïté non plus car l'antériorité d'un mot doit être préservée, au même titre que l'est le patrimoine ... dont il fait d'ailleurs partie.

Plus près de notre époque, Perrin (1928)⁽¹²⁾ réalise un travail de synthèse sur la fixation des dunes du littoral français ; pour les dunes gasconnes, il évoque la végétation en ces termes :

Ce sont sur le versant marin : le gourbet (*Psamma arenaria*), qui est l'espèce la plus abondamment représentée, et la mieux adaptée à ce genre de station ; le liseron des sables (*Convolvulus Soldanella*) ; le chardon des dunes (*Eryngium maritimum*) qui est une ombellifère ; l'arrête-boeuf (*Ononis repens* var. *maritima*) ; *Cakile maritima*, *Euphorbia Para-lia*s, *Galium maritimum*, *Linaria thymifolia*, *Silene Thorei*, etc.

Il emploie le mot gourbet de façon systématique, et même plus au nord : « *Les dunes de Vendée et de Noirmoutier, comme celles de Ré, verdissent assez aisément ; l'insolation moins vive, un été plus humide permettent au gourbet et aux autres végétaux spontanés de les envahir assez rapidement* ». Évoquant les dunes de « *Boulogne à l'estuaire de la Somme* », il cite le travail de recensement des dunes auquel avait procédé Brémontier : « (...) en 1804, Brémontier estimait que les deux tiers de leur surface était couverts d'oyat (nom sous lequel le gourbet est connu dans cette région) ». Ceci marque sans ambiguïté l'origine exclusivement nordique du terme oyat !

C'est au moment de l'aménagement de la côte aquitaine que la terminologie « Oyat » semble avoir été importée ; les aménageurs n'étaient pas, pour la plupart, natifs de la région, et les locaux n'ont certainement pas été attentifs à ce « détail » sémantique. De plus, les traditions, les langages locaux, tendaient à l'époque à être plutôt marginalisés, car peut-être trop « vieillots » pour ces programmes à la pointe du modernisme... Alors, on vit éclore ici un « camping des oyats », là une « rue des oyats »... L'invasion ne faisait que commencer.

La langue française évolue en permanence, ce qui est normal ; elle trouve parfois des terminologies pour le moins curieuses, parfois imposées pour respecter le « politiquement et socialement correct » ; elle intègre des termes du langage de la rue, voire des mots issus d'autres langues. Mais la « réhabilitation » de mots tombés en désuétude est rare, et le présent article ne constitue, en toute modestie, qu'une plaidoirie pour la restitution dans le langage (scientifique notamment) du nom Gourbet, dont l'existence est attestée, nous l'avons vu, avant même l'édition de toute encyclopédie, dictionnaire ou flore.

Alors, en hommage à tous ceux qui ont permis la fixation des dunes et découvert cette plante extraordinaire, pour le respect d'un terme en voie

de disparition, souhaitons que chaque lecteur de ce papier puisse contribuer à la réhabilitation du Gourbet !

Bibliographie sommaire

DE LAPASSE R., 1905. La police des dunes dans le département des Landes au début du XIX^e siècle. Extrait de la *Revue des Eaux et forêts*, n° 22, du 15 novembre 1905.

DE VASSELOT DE REGNE, 1878. *Notice sur les dunes de la Coubre*. Imprimerie nationale, Paris, 75 p. (édité à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900).

FABRE J.-H., 1881. *Lectures sur la botanique*. Libr. Ch. Delagrave, Paris, 293 p.

GRANEREAU G., 1991. *L'agropyron : complément du gourbet ?* Bulletin technique n° 22, ONF, 43 :52.

GRANEREAU G., 2006. *Rapport de l'ingénieur Le Boullenger, « sur la situation des dunes dans le département des Landes (décembre 1817)*. Assoc. Mémoire en Marensin, ICN Orthez, 54 p.

GRANEREAU G., 2004. L'agropyron ou chiendent des sables : une nouvelle plante pour la fixation des dunes littorales aquitaines. *Bull. Soc. Borda*, 2^e tri., 261-270.

PERRIN H., 1928. *La fixation des dunes maritimes en France*. École nationale des Eaux et Forêts.

THORE J., 1811. *Promenade sur les côtes du golfe de Gascogne* (réédition J.-J. Taillentu, 2007). Ed. Pyrémone-Princi Negue, Orthez, 282 p.

Notes

1 - Ces documents ont été publiés en 1897 par l'imprimerie Lamaignère, à Bayonne sous le même titre « Livre des Etablissements ». La citation se trouve page 128.

2 - Période chaude, aux températures plus élevées que les actuelles, située entre le X^e et le XIV^e siècle.

3 - Hippolyte Jacques Coste était un abbé et un botaniste aveyronnais (1858 -1924) qui réalise une flore toujours utilisée comme référence (*La Flore descriptive et illustrée de la France de la Corse et des contrées limitrophes*, 1901-1906. Klincksieck, Paris, 3 volumes. Rééditions de 1937 (Librairie des Sciences et des Arts, Paris), 1985 (Librairie Scientifique et Technique Albert Blanchard, Paris), 1990, 2007.

4 - Jean Thore était un médecin et botaniste landais, né le 13 octobre 1762 à Montaut et mort le 27 avril 1823 à Dax. Outre son travail de médecin, il étudia de nombreux domaines et notamment la botanique, la géologie... Il fut le protégé de Jacques-François de Borda d'Oro (1718-1804), l'un des parrains fondateurs de la Société de Borda, et donna des leçons d'histoire naturelle, ce qui lui valut d'avoir pour élève Jean-Pierre Sylvestre Grateloup (1782-1862). Plus en rapport avec la médecine, il s'intéresse à la nature géologique du sol et à ses rapports avec la santé de ses habitants, une approche certainement avant-gardiste pour l'époque ! Il émit par ailleurs une théorie sur la nature volcanique de la région dacquoise, qui fut soutenue par de Borda d'Oro et par Alexandre Brongniart (1770-1847), mais sera réfutée par Pierre Bernard Palassou (1745-1830).

On lui doit entre autres : - *Essai d'une chorologie du département des Landes*, Dax, imprimerie de Seize, 1803 ; - *Promenade sur les côtes du golfe de Gascogne, ou aperçu topographique, physique et médical des côtes occidentales de ce même golfe*, Bordeaux, imprimerie de A. Brossier, 1810 ; - *Coup d'œil rapide sur les Landes du département de ce nom*, 1812 ; - *Souvenirs d'un savant français à travers un siècle 1780-1865*, Science et histoire, Paris 1888, 348 p.

5 - Jean-Henri Fabre, savant naturaliste, humaniste, pédagogue, était également entomologiste. C'est dans le village où il a vécu, Saint-Léons-du-Lévézou (Aveyron) qu'a été créée la Cité des insectes, qui rend hommage à son œuvre.

6 - On pourra se référer aux bulletins de l'association Mémoire en Marensin, notamment le

n° 18 de 2007 où l'on peut lire un article « Jean-Sébastien Goury, l'homme qui inventa la dune littorale », mais également à un fascicule édité en 2013 par la Société de Borda, réalisé par Pierre Laforie et Gilles Granereau.

7 - Deschamps était le responsable régional des Ponts et Chaussées, en poste à Bordeaux.

8 - Aujourd'hui, c'est *Leymus arenarius* (L.) Hochst. (1848), dont l'un des noms français, outre Elyme des sables, est grand oyat.

9 - *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré.

10 - Site du Centre national des ressources textuelles et lexicales www.cnrtl.fr/definition/gourbet

11 - Alexandre Arnoux. *Rhône, mon fleuve*. Éditions Bernard Grasset, 1944, 432 p. Réédition Grasset, 1967.

12 - Perrin était inspecteur principal des Eaux et Forêts, et chargé de cours à l'école nationale des Eaux et Forêts.



Le gourbet, au moment de l'épiaison.



Peuplement de gourbet en première ligne : il arrête efficacement les sables et se développe au fur et à mesure des ensablements.



Touffe de gourbet sur la crête est de la dune : dernière ligne d'arrêt des sables avant la forêt !



Le chiendent des sables, ou gourbettine, beaucoup plus frêle, se développe sur les hauts de plages, et remplace le gourbet dans le sud-landais. Malgré son aspect chétif, il arrête efficacement le sable.